

Compte rendu du Conseil Municipal

25 mars 2024 – Salle du conseil

Commune de Bellenaves

Présents :

Nicole HAUCHART, Serge BORREL, Corine RYAN-SCHUBERT, Hugues de COLLASSON, Mireille POUILLEN, Patrice LARTIGAUD, Salma BOSTBARGE, Stéphanie GIRAUDOT, Henri BARBIER, Michel MASSARD, Alain POUILLEN, Christiane PINEL et Pascale ZOLOTOF.

Excusés :

Absents : Eric BRUN

Procurations :

A 18h00 décompte des présents, début de séance

- **Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2023**

Nicole HAUCHART présente les comptes de l'année 2023 :

Budget de fonctionnement 2023 :

- Dépenses : 1 396 259,56 €
- Recettes : 1 513 469,51 €
- Résultat brut : + 117 209,95 €
- Excédent 2022 : + 77 597,79 €
- Soit un résultat net en 2022 de 194 807,74 € qui sera affecté comme suit :
 - 141 500,00 € en recette d'investissement afin de financer les projets en cours et à venir pour 2024.
 - 53 307,74 € reportés en recette de fonctionnement

Il est à noter que 72,60% du budget est issu des dotations !

Budget d'investissement 2023 :

- Dépenses : 624 611,04 €
- Recettes : 659 849,78 €
- Résultat brut : + 35 238,74 €
- Report 2022 : - 39 081,37 €
- Soit un résultat net en 2023 de - 3 842,63 € qui sera reporté pour 2024

Les projets de la commune sont financés à environ 70% par des subventions !

Budget de fonctionnement - locaux commerciaux 2023 :

- Dépenses : 3 457,51 €
- Recettes : 81 844,91 €
- Résultat brut : + 78 387,40 €
- Report 2023 : 5 382,29 €
- Soit un résultat net en 2023 de + 83 769,69 € qui sera affecté comme suit :
 - 83 769,69 € en recette d'investissement afin de préparer les travaux à effectuer en 2024.
 - 0 € reportés en recette de fonctionnement

Budget d'investissement - locaux commerciaux 2023 :

- Dépenses : 147 778,82 €
- Recettes : 35 898,44 €
- Résultat brut : - 111 880,38 €
- Excédent 2021 : + 73 405,01 €
- Soit un déficit en 2023 de – 38 475,37 € qui sera reporté pour 2024

Ces dépenses conséquentes s'expliquent par d'importants travaux de mise en conformité de la boucherie non subventionnés par le département.

Budget de fonctionnement - Hôtel 2023 :

- Dépenses : 4 384,60 €
- Recettes : 24 966,60 €
- Résultat brut : + 20 582,00 €
- Excédent 2021 : + 16 356,22 €
- Soit un résultat net en 2023 de 36 938,22 € qui sera affecté comme suit :
 - 12 000,00 € en recette d'investissement afin de préparer les travaux de remise en sécurité.
 - 24 938,22 € reportés en recette de fonctionnement

Budget d'investissement - Hôtel 2023 :

- Dépenses : 15 273,89 €
- Recettes : 12 001,41 €
- Résultat brut : + 3 272,48 €
- Report 2022 : 1,41 €
- Soit un résultat net en 2022 de – 3 272,48 € qui sera reportés pour 2023

Pour rappel, 15 000 € de travaux de remise en conformité électriques suite à passage de la commission de sécurité

Budget de fonctionnement – Village Vacances 2023 :

- Dépenses : 1 578,54 €
- Recettes : 15 262,36 €
- Soit un résultat net en 2023 de 13 683,32 € qui sera affectés en recette d'investissement pour 2024.

Budget d'investissement – Villages Vacances 2023 :

- Dépenses : 8 979,60 €
- Recettes : 14 622,10 €
- Résultat brut : + 5 642,50 €
- Déficit 2022 : - 12 051,92 €
- Soit un résultat net en 2023 de – 6 409,42 € qui sera reportés pour 2024

Budget de fonctionnement – Terrain à lotir 2023 :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €
- Soit un résultat net en 2023 de 0 €

Budget d'investissement – Terrain à lotir 2023 :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €
- Soit un résultat net en 2023 de 0 €

➤ Comptes 2023 approuvés à l'unanimité

● **Vote des taxes communales**

Nicole HAUCHART propose de maintenir les taux d'imposition foncière sur le bâti et le non bâti comme en 2023. Il est à noter que l'augmentation des impôts fonciers perçus en 2023 est due à une augmentation des bases locatives et non à une augmentation des taux pratiqués par la commune. Le taux d'imposition est donc de 41,34% sur le foncier bâti et 60,78% sur le foncier non-bâti.

➤ Délibération adoptée à l'unanimité

● **Vote du budget 2023**

Budget prévisionnel de fonctionnement 2024 :

- Dépenses : 1 325 779 €
- Recettes : 1 325 779 €

Budget en baisse afin de limiter les dépenses par prudence.

Budget prévisionnel d'investissement 2024 :

- Dépenses : 1 287 914 € - ces dépenses d'investissement sont dues aux travaux suivant :
 - Salle des fêtes : 430 000 €
 - PIT : 250 330 €
 - Musée auto (installation d'une toiture photovoltaïque) : 120 000 €
 - Voirie : 54 000 €
 - Eco quartier : 236 925 € (voir les recettes afférentes dans les recettes)
 - Aménagement de l'étang (mise en place de toilettes) : 52 000€
- Recettes : 1 450 841 € - Afin de financer les dépenses d'investissement il sera nécessaire de recourir à un ou plusieurs emprunts à hauteur de 250 000 € mais aussi aux subventions publiques à hauteur de :
 - Salle des fêtes : 355 284 €
 - PIT : 106 921 €
 - Musée auto : 70 000 €
 - Voirie : 27 915 €
 - Aménagement de l'étang : 28 255 €

Il est à noter que l'éco quartier apporte 200 000 € dans les recettes (augmentation du stock foncier) suite à son rachat par la commune à ASSEMBLIA.

Budget prévisionnel de fonctionnement - locaux commerciaux 2024 :

- Dépenses : 26 500 €
- Recettes : 26 500 €

Budget prévisionnel d'investissement - locaux commerciaux 2024 :

- Dépenses : 107 769 € - Il est à noter l'allocation de 50 031 € pour l'étude de l'agrandissement du Casino qui est actuellement à la charge pleine et entière de la commune (chose qui est amené à évoluer)
- Recettes : 107 769 €
Le budget d'investissement est donc « autosuffisant » pour 2024

Budget prévisionnel de fonctionnement - Hôtel 2024 :

- Dépenses : 49 938 €
- Recettes : 49 938 €

Il est à noter que pour la première fois depuis le début de notre mandat, 16 000€ seront virés sur le budget général.

Budget prévisionnel d'investissement - Hôtel 2024 :

- Dépenses : 20 000 €
- Recettes : 20 000 €

Budget prévisionnel de fonctionnement – Village Vacances 2024 :

- Dépenses : 12 000 €
- Recettes : 12 000 €

Budget prévisionnel d'investissement – Villages Vacances 2024 :

- Dépenses : 17 683 €
- Recettes : 17 683 €

Budget prévisionnel de fonctionnement – Terrain à lotir 2024 :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €

Budget prévisionnel d'investissement – Terrain à lotir 2024 :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €

- **Information sur la situation de la commune vis-à-vis de l'Établissement Public Foncier**

Hugues de COLLISSON expose les différents cas où nous avons eu recours à l'EPF notamment pour du portage (EPF est propriétaire et la commune rembourse au fur et à mesure) ou pour de l'échelonnement de biens achetés par la commune (bien achetés par l'EPF puis transférés à la commune qui en devient propriétaire tout en remboursant des annuités). Pour 2024, la commune est redevable à l'EPF à hauteur de 96 067 €

- **Information sur le stock foncier de la commune**

Hugues de COLLISSON présente l'ensemble du stock foncier de la commune réparti en 4 zones (Clos Brelingot, Bel Air, Pesselan, ZAC Grand Chemin – Eco Quartier) et représentant 26 221 m² soit, selon le cours actuel, 394 000 € TTC environ.

- **Information sur les Subventions et Cotisations**

Nicole HAUCHART informe l'ensemble des conseillers municipaux des subventions attribuées aux associations et organismes ainsi que les cotisations versées (dont SDE03 -> financement de l'éclairage public et SIVOM Sioule et Bouble).

➤ Budgets 2024 votés à l'unanimité

- **Règlement sur l'utilisation des salles communales**

Pascale ZOLOTOFF présente le nouveau règlement sur l'utilisation des salles communales. Suite à des débordements, il a été décidé de cadrer l'utilisation de celle-ci. Après débats il a été procédé à la délibération

➤ Délibération votée avec 12 POUR et 1 ABSTENTION

- **Emplois Saisonniers**

Nicole HAUCHART propose d'embaucher un renfort saisonnier pour les espaces verts ainsi qu'un second renfort pour le gîte.

➤ Délibération votée à l'unanimité

- **Sécurité Routière**

Serge BORREL expose les projets d'amélioration de la sécurité routière :

- Mise en place d'un miroir au croisement de la D987 et de la D43 (bar du stop)
- Mise en place d'un miroir à la sortie du clos Brelingot
- Installation de chicanes à la Charrière (permettant également le stationnement sur la chaussée) ainsi que de potelets
- Limitation de vitesse à 30 km/h au Bray
- Limitation de vitesse à 30 km/h à St Bonnet de Tizon
- Remise en conformité de la signalisation latérale et horizontale dans le virage de la route de Chassat près du passage à niveau au lieu-dit les Rosières

- **Personne Morale Organisatrice – autoconsommation collective - Bellena'Watt**

Hugues de COLLASSON présente l'association Bellena'Watt qui gèrera les conventions entre le producteur d'électricité (commune) et les consommateurs (SIESS et CCAS).

Cette association n'aura pas à gérer de flux financier, la vente d'électricité entre le producteur et le consommateur se fera sans intermédiaire.

La revente du surplus produit par la toiture photovoltaïque se fera au profit de la coopérative ENERCOOP.

Nicole HAUCHART sera la Présidente, Hugues de COLLASSON le vice-président et Henri BARBIER le secrétaire.

- **Projet d'agrandissement du Petit Casino**

Hugues de COLLASSON explique que le groupe Casino franchise actuellement ses points de vente de proximité, ce qui implique que le franchisé doit racheter au groupe le fonds de commerce ainsi que financer son installation, ce qui serait le cas pour les gérants actuels.

Suite au projet présenté dernièrement, la surface de vente prévu était augmentée de 120m² or cette augmentation semble trop importante pour les gérants actuels qui estiment que 50m² seraient suffisants.

Il est donc proposé de rattacher la surface de l'actuel salon de beauté au futur Petit Casino ce qui augmenterait sa surface de vente de 48 m² (transformation du salon de beauté en stockage et transformation du stockage actuel en surface de vente).

- **Personne Morale Organisatrice – autoconsommation collective - Bellena'Watt**

Hugues de COLLASSON explique que la Boucherie Auvergnate souhaiterait ouvrir un restaurant « ouvrier » ouvert le midi seulement.

L'ancien magasin Vazeille (actuel point info tourisme durant les travaux) pourrait convenir à condition de réaliser des travaux de mise en conformité et en accessibilité du local.

Projet d'ouverture lors du printemps 2025.

Questions diverses et informations

Nicole HAUCHART rappelle que le débat public autour de l'ouverture d'une mine de lithium à Echassières est ouvert à tous et invite les Bellenavois à prendre part au débat lors des réunions proposées.

Nicole HAUCHART informe le conseil municipal que le projet de restructuration de la résidence autonomie est désormais éligible au FOND VERT, ce qui permettra un financement supplémentaire des travaux.

Clôture de séance à 20h10

Pour le conseil municipal, Henri BARBIER, secrétaire de séance.